

Conseil de gestion plénier

Date : jeudi 19 octobre 2023

Lieu : Salle Keynes

Personnes présentes ou représentées :

Directeur de l'UFR : F. LEGENDRE

Membres élus : N. ARDILLO (*absent*), V. BOUVATIER, A. DE BRITO), A. DESHAYES (procuration à K. FOURREY), S. FOUGERAY, K. FOURREY, Z. HIDOUCHE, J. LOCHARD, C. MATHIEU, F. MIHOUBI, V. MIRAKAJ, C. RÉGNIER, L. SAILLY, F. SARI (procuration à C. REGNIER), A. SOW (*absent*), Y. VIDEAU.

Personnalités extérieures : A. D'ABOVILLE (*absente*), É. BARD, I. GUÉRIN (*absent*).

Invités : A. GUILLIN (*absente*), F. POMPET, C. RODRIGUES, E. SYLVAIN (*absente*).

Compte rendu

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil de gestion plénier du jeudi 6 juillet 2023 ;
- 2) Présentation et vote du budget initial 2024 ;
- 3) Bilan de la Phase d'Orientation Active de la réforme L1 ;
- 4) Questions diverses ;

Diffusion : Membres du conseil de gestion plénier

Le quorum étant atteint, M. François LEGENDRE, Directeur de l'UFR FSEG, ouvre la séance à 14h15.

M. François LEGENDRE présente les excuses de Mme Elodie SYLVAIN, Responsable financier et des ressources humaines de la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion. Étant empêchée, elle ne pourra malheureusement pas présenter le budget initial 2024.

En outre, du fait de la panne du réseau informatique de l'université que nous avons subie, Mme Ann D'ABOVILLE, personnalité extérieure, ne pourra pas nous rejoindre en *Teams*. Des excuses lui ont été transmises par courriel pendant ce Conseil.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GESTION PLÉNIER DU 6 JUILLET 2023

M. François LEGENDRE, Directeur de l'UFR, soumet à l'approbation des membres du conseil du compte-rendu du conseil de gestion plénier du jeudi 6 juillet 2023.

Le conseil de gestion plénier approuve le compte-rendu à l'unanimité.

M. François LEGENDRE propose de permuter les deux points restants de l'ordre du jour afin de permettre à Yann VIDEAU, Directeur délégué aux études, qui doit partir à 15h, de présenter le 3e point.

3. BILAN DE LA PHASE D'ORIENTATION ACTIVE DE LA REFORME L1

Yann VIDEAU a sollicité les collègues qui ont participé à la phase d'orientation active (POA) et à la sélection des parcours spécialisés de L1 (« Banque-finance » (BF), « Data science » (DS) et « International Economics and Management » (IEM)). A partir des remontées obtenues, il en présente un premier bilan (*document en annexe*).

Zakia HIDOUCHE et François LEGENDRE interviennent pour compléter les propos de Yann en soulignant l'importance de cette phase pour orienter les étudiants dans le parcours aménagé et dans les parcours spécialisés.

Il reste aussi à mieux fixer le statut de l'enseignement de mathématiques en précisant s'il s'agit simplement de préparer les étudiants aux évaluations de la phase d'orientation active ou de permettre aux étudiants de rattraper les prérequis de la licence Économie et Gestion.

Le calendrier est apparu très contraint, en ne permettant pas d'organiser les entretiens pour la sélection dans les parcours spécialisés sur plusieurs jours, en raison en particulier du report du dernier QCU qui avait été fixé initialement le jour de la fête religieuse de Yom Kippour.

Il a été suggéré de faire une enquête auprès des étudiants afin de recueillir une autre évaluation de ce dispositif.

Il a été aussi signalé la pénurie d'amphithéâtres pour assurer les enseignements de la phase d'orientation active.

2. PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET INITIAL 2024

En l'absence de Mme Elodie SYLVAIN, Responsable financier et des ressources humaines, M. François LEGENDRE, Directeur de l'UFR, présente le budget initial 2024 (*document en annexe*).

Ce budget acte, d'une part, la baisse du potentiel enseignant à compter de septembre 2024 du fait du gel de deux postes de professeur des universités et, d'autre part, la décision de réduire les heures emportées par les maquettes de 3 % (*soit 570 heures équivalent TD*) afin d'obtenir une baisse des charges de 15 000 € en 2024 et de 30 000 € en année pleine.

Il est proposé de rédiger une motion du Conseil pour alerter la communauté et les tutelles sur la situation critique de la FSEG. Cette motion sera élaborée en mode collaboratif dans un second temps.

La proposition

Êtes-vous favorable, sur le principe, à une telle motion ?

est mise au vote : elle recueille l'unanimité des votants.

La décision de réduire les heures emportées par les maquettes avait été proposée au Conseil des études de jeudi 12 octobre 2023 et soumise à un vote électronique parmi l'ensemble des membres de la faculté. Les résultats de ce vote, consultatif, étaient les suivants : 10 votes « Oui », 4 votes « Non » et trois votants ne se prononçant pas.

Certains membres ont contesté la forme prise par cette consultation et ont rappelé que le Conseil est décisionnaire en matière budgétaire. D'autres ont critiqué la faible participation à cette consultation.

Il a été demandé si le coût moyen d'un étudiant à la FSEG pouvait être chiffré. M. François LEGENDRE communiquera prochainement une étude à ce sujet.

Il est enfin discuté du vote le plus approprié : voter « Non » traduirait bien le refus de ce budget d'austérité mais pourrait être perçu comme un désaveu de l'équipe de direction de la faculté. Claude Mathieu propose aux membres du Conseil de ne pas prendre part au vote ; d'autres préfèrent s'abstenir ; d'autres enfin préfèrent voter « Non ».

La proposition

Êtes-vous favorable au budget initial 2024 de la faculté tel qu'il vient de vous être présenté?

est mise au vote : elle recueille un refus de vote, trois contres, deux procurations contre, cinq abstentions, une procuration abstention et une procuration pour.

3. QUESTIONS DIVERSES

Les enseignants-chercheurs sollicitent la Direction afin d'avoir de l'eau chaude et un plus grand réfrigérateur en salle des professeurs.

La Direction leur indique que le nécessaire sera demandé pour bénéficier de l'eau chaude auprès du Patrimoine.

Le passage d'étudiants, dans le couloir du 2^{ème} étage, incommode les enseignants-chercheurs. Ceux-ci demandent à discuter de ce sujet au prochain Conseil des études.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h19.